

Dut carrières juridiques et éducateur pjj

Par **Ptitourscool**, le **25/01/2014** à **07:50**

Bonjour,
Pourriez vous me renseigner sur le dut carrières juridiques?

J'ai toujours voulu faire du droit mais malheureusement pour des raisons diverses et personnelles je n'ai pas le bac.

Je me suis donc orientée vers une capacité en droit.
Actuellement je suis en première année et j'envisage par la suite de faire un Dut cj.
Pourriez vous me dire quelle est la différence entre un dut cj et une licence de droit ? Le dut est il moins "difficile"?

La sélection pour être admis est elle rude?
Quelles sont les chances pour des capacitaires d'être sélectionnés ?
Quand il s'agit de capacitaires quelles sont les notes regardées ? celle du lycée ou celles de la capacité?

J'aimerais ensuite devenir éducateur pjj. Bon bien sur, j'ai encore le temps mais je me renseigne sur la suite car je ne veux pas faire quelque chose qui ne me permettra pas de faire ce que je veux[smile16]
Mon "probleme" c'est que d'après mes recherches sur internet, il n'existe qu'une école en France qui se situe...à Roubaix.
Et comment dire je n'ai absolument pas envie d'aller dans cette ville qui me fait "assez peur".
Pour moi cela peut être un frein et de ce fait je me demandais si c'était obligatoire de passer par cette école et si il y'avait une autre alternative ?

Merci à ceux qui prendront le temps de me répondre.
Bonne journée ! :)

Par **Visiteur**, le **25/01/2014** à **22:38**

Alors normalement, le DUT est réputé comme "moins difficile" que la licence par les étudiants parce qu'en IUT tu es plus encadré qu'en fac, un peu comme au lycée. Mais perso, je ne trouve pas cette voie très avantageuse parce qu'en général il vaudra quand même mieux que tu continues en licence, et pour ceux qui se sentent pas à l'aise avec l'autonomie de la fac ça ne fait que retarder l'échéance je dirais. Mais après c'est à toi de voir comme tu bosses. Et puis, je sais que dans ma fac par exemple, ceux qui viennent d'un DUT sont placés en L2 et

non en L3 comme avant, donc en plus tu perds presque un an.

Sinon pour être sélectionné en DUT, normalement je crois que c'est sur les notes de Terminale mais dans ton cas, tes notes de capacité compteront sûrement, mais là je ne suis pas sûr du tout.

Par **Ptitourscool**, le **27/01/2014** à **11:48**

Justement je ne veux pas faire une licence par la suite mais aller à l'école de pjg, donc ce point n'est pas important pour moi ;)

Pour le DUT j'ai regardé un peu sur internet et d'après ce que j'ai vu les personnes sélectionnées viennent des différents bac ou de licences mais on ne parle pas des capacitaires donc ai je vraiment une chance?